



Rapport Annuel 2005

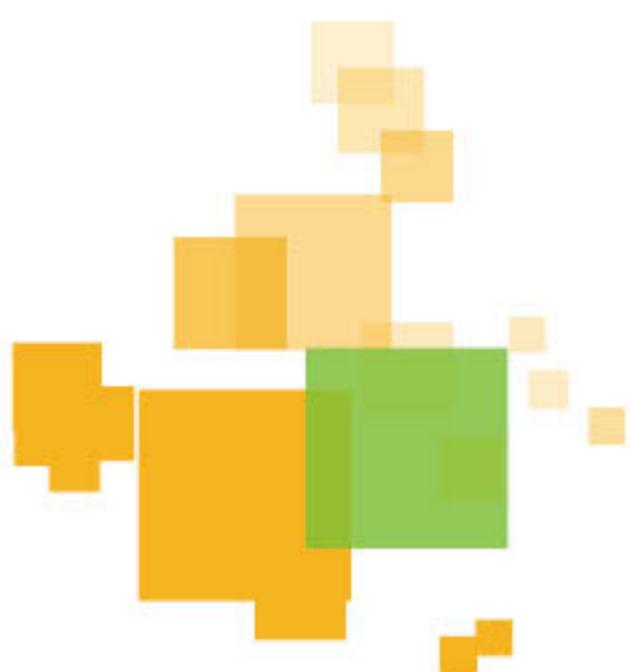


Préparons en commun l'avenir de chacun



Sa Majesté le Roi Mohamed VI





SOMMAIRE

Mot du Président.....	7
Dispositif de gouvernance de la CIMR.....	8
Rapport Moral	
▶ Activité de la C.I.M.R. en 2005.....	11
▶ Activité du comité de pilotage.....	17
▶ Activité du comité d'audit.....	18
▶ Gestion financière.....	19
▶ Modifications statutaires et réglementaires.....	23
Rapport Financier	
▶ Bilan au 31 décembre 2005.....	26
▶ Compte de Produits et Charges au 31 décembre 2005.....	28
Bilan Actuariel de l'exercice 2005	30
Rapport de l'Auditeur Indépendant.....	34
Certification de l'Actuaire Indépendant.....	37
Résolutions	
▶ Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.....	39
▶ Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire	40





Le mot du Président

L'année 2005 a vu se réaliser bon nombre des projets structurants lancés un an auparavant, dans le cadre du projet d'entreprise « Ensemble pour réussir ».

Ainsi, une nouvelle organisation favorisant la proximité aux adhérents et affiliés a vu le jour. Cette nouvelle organisation a permis la création d'une Agence Centrale et d'un Service Client. Elle a confirmé le choix de la régionalisation à travers le développement du réseau d'agences CIMR qui s'est élargi à presque toutes les régions économiques du Royaume.

De même, 2005 a coïncidé avec le lancement de la première campagne de communication grand public de la CIMR, sur fond de redéfinition de l'identité visuelle et de la charte graphique de notre Caisse.

De nouveaux supports d'information visant les sociétés adhérentes et les affiliés ont également été mis en œuvre.

La documentation commerciale de la CIMR a fait l'objet d'une refonte et d'un enrichissement.

Et enfin, le site web www.cimr.ma est venu renforcer les canaux de communication de notre institution, tout en mettant à la disposition de nos adhérents et participants, des services interactifs, variés et à forte valeur ajoutée.

Autre chantier structurant pour la CIMR, celui du renforcement de sa gouvernance. En 2005, un Comité d'Audit et des Comptes et un Comité des Rémunérations, tous deux issus du Conseil d'Administration, ont été créés.

La Réforme du système de retraite au Maroc ainsi que la place que doit y occuper la CIMR, ont constitué pour nous une préoccupation majeure au cours de cet exercice. Fortement engagée dans la réflexion en cours, la caisse a collaboré avec les autres parties prenantes à l'élaboration des termes de référence de cette réforme.

Au niveau des résultats, l'exercice 2005 a confirmé les bonnes performances de 2004, de même que la pérennité retrouvée de la Caisse et l'efficacité de sa gestion financière.

La CIMR a ainsi enregistré un Excédent d'exploitation de 1 422 millions de dirhams, en amélioration de 12% par rapport à 2004, et un rendement financier de 10,4%, alors même que le ratio des charges d'exploitation a été maintenu au dessous de 1,8% et ce en dépit des projets importants lancés par la caisse.

La réserve de prévoyance, confortée tant par les résultats techniques que par ceux de la gestion financière, a dépassé les 9 milliards de dirhams, s'améliorant ainsi de 18%.

Enfin, le Bilan actuariel, réalisé désormais annuellement par la CIMR et certifié par un organisme indépendant, confirme la pérennité du régime dans la mesure où le fonds de réserve, projeté sur 60 ans, satisfait aux deux critères de pérennité édictés par la charte de pilotage.

A l'instar de l'année 2005, 2006 devrait consacrer les performances de gestion de la CIMR tout en réaffirmant sa volonté d'offrir une meilleure qualité de service, dans le cadre d'une gestion efficace et performante.

D'ores et déjà, l'Assemblée des adhérents pour l'exercice 2005, réunie le 7 décembre 2006, en sessions ordinaire et extraordinaire, a entériné des modifications statutaires visant à renforcer la qualité du service rendu aux retraités, à travers la mensualisation du paiement des pensions et la révision de la règle d'entrée en service des pensions. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur à partir du mois de janvier 2007.

Le Président Directeur Général
Khalid CHEDDADI

Dispositif de Gouvernance de la CIMR

Membres du Conseil d'Administration

Président	Khalid CHEDDADI
Vice-présidents	Jamal BA-AMER SAMIR
	Saâd BENDIDI ONA
	Mohamed BERRADA RAM
	Hassan CHAMI CGEM
	Abdelaziz TAZI SGMB
Secrétaire	Mohammed FIKRAT COSUMAR
Trésorier	El Madani LARAKI CARNAUD MAROC
Administrateurs	Larbi BELARBI SOMACA
	Dries BENCHEIKH CENTRALE LAITIERE
	Mounir CHRAIBI CNSS
	Fouad DOURI FMSAR
	Tajeddine GUENNOUNI MARJANE HOLDING
	Dries JETTOU Groupe AU DERBY
	Abdou KETTANI SACEM
	Mohamed LASRY STMicroelectronics
	Noureddine OMARY BCP
	Khalid OUDGHIRI OGM
Ahmed RAHOU LESIEUR CRISTAL	
Jean-Marie SCHMITZ LAFARGE CEMENTS	
Dries TARARI SCE	

Membres du Comité de Pilotage

- **Khalid CHEDDADI** Président Directeur Général, CIMR
- **Saâd BENDIDI** Vice-président, représentant ONA
- **Mohamed CHAÏBI** Vice-président, représentant CGEM
- **Abdelaziz TAZI** Vice-président, représentant SGMB

Membres du Comité d'Audit

- **Dries BENCHEIKH** Administrateur, représentant Centrale Laitière
- **Ahmed RAHHOU** Administrateur, représentant Lesieur Cristal
- **Mohamed LASRY** Administrateur, représentant STMicroelectronics

Membres du Comité des Rémunérations

- **Khalid CHEDDADI** Président Directeur Général, CIMR
- **Saâd BENDIDI** Vice-président, représentant ONA
- **Mohamed CHAÏBI** Vice-président, représentant CGEM

Membres du Comité de Direction

- **Khalid CHEDDADI**
Président Directeur Général
- **Ouissal LARAQUI**
Directrice de l'Exploitation
- **Fouad GUENNOUNI**
Directeur des Systèmes d'Information
- **Nour-eddine JAUDI**
Directeur Administratif et Financier
- **Mohamed NAFIA**
Directeur Stratégie & Développement
- **Jaouad TADLAOUI**
Directeur Commercial



Rapport Moral

Activité de la CIMR en 2005

► ADHERENTS

Les nouvelles adhésions au régime de retraite normale ont concerné 212 établissements contre 191 l'exercice précédent. Elles ont donné lieu à l'entrée de 4 363 nouveaux actifs cotisants contre 4 657 en 2004, enregistrant ainsi une diminution de 6,3%.

En outre, 6 adhérents ont étendu le bénéfice de notre régime à leurs salariés, faisant profiter ainsi 335 nouveaux affiliés. Parallèlement, 38 adhérents ont augmenté leur taux de cotisation au profit de 879 participants.

Les nouvelles adhésions au régime de retraite complémentaire ont concerné 64 entreprises pour 237 nouveaux participants contre respectivement 44 et 128 en 2004, soit une augmentation respectivement de 45% et 85%.

Par ailleurs, 15 entreprises ont adhéré au régime de 55 ans sans anticipation pour 882 de leurs collaborateurs.

Le nombre des entreprises radiées est passé de 100 en 2004 à 162 en 2005.

Toutefois, ces radiations n'ont réduit l'effectif des actifs cotisants que de 1 359 comparativement à 1 676 en 2004.

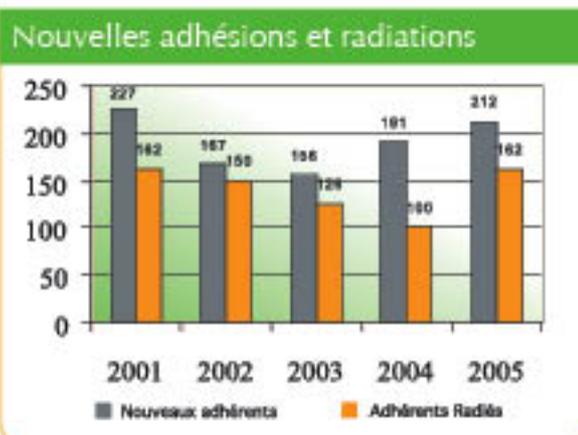
Les motifs de radiation se ventilent comme suit :

- » 64 pour cessation d'activité, correspondant à 621 affiliés
- » 34 pour cessation de paiement, correspondant à 423 affiliés,
- » 23 pour mutation du personnel,
- » 13 pour démission, correspondant à 163 affiliés,
- » 9 pour fusion/absorption,
- » 5 pour liquidation judiciaire, correspondant à 93 affiliés,

- » 4 pour faillite, correspondant à 46 affiliés,
- » 3 pour non commencement d'exécution et annulation d'adhésion,
- » 2 après 3 ans de suspension d'adhésion, correspondant à 4 affiliés,
- » 2 pour dissolution, correspondant à 8 affiliés,
- » 1 n'ayant plus de personnel.

En définitive, le nombre total de nos entreprises adhérentes a enregistré en 2005, une progression nette de 50 contre 91 l'exercice précédent.

Il convient de signaler toutefois, que sur le total des 3 879 entreprises adhérentes, 13 sont en situation de suspension. Après un délai de trois ans sans reprise de l'adhésion, elles seront radiées.



▶ ACTIFS COTISANTS

Les actifs cotisants ont vu leur nombre augmenter de 3 512 contre une augmentation de 4 269 en 2004, pour atteindre 231 644 par rapport à 228 132 en 2004, réalisant ainsi une progression de 1,54% contre 1,91% l'exercice précédent. Leur moyenne d'âge est de 41 ans et 10 mois. Ils se répartissent en 58 418 femmes et 173 226 hommes.

Le nombre total des bénéficiaires de la retraite complémentaire a enregistré une augmentation de 2,9% contre une diminution de 4,80% l'exercice précédent. Il a atteint 8 241 affiliés et représente 3,55% de l'effectif global de nos actifs contre 8 004 et 3,52% en 2004.

▶ AYANTS DROIT

Le nombre des ayants droit a enregistré une augmentation de 6 987 contre 5 903 en 2004, ce qui le porte à 172 515, réalisant ainsi une progression de 4,2% par rapport à l'exercice précédent. Ces ayants droit se répartissent entre 43 532 femmes et 128 983 hommes, avec un âge moyen de 47 ans et 7 mois.

Il est à rappeler que les ayants droit sont des affiliés qui ont quitté leur employeur sans faire valoir leur droit à la retraite auprès de notre Caisse, sans intégrer une autre entreprise adhérente et sans demander le remboursement de leurs cotisations salariales.

▶ ALLOCATAIRES

Comme constaté en 2004, le fait marquant concernant les départs en retraite a consisté dans le maintien du pourcentage important des anticipations.

En effet, les bénéficiaires qui ont fait valoir leur droit à la retraite en 2005 avant l'âge de soixante ans ont représenté 57,31% du total contre respectivement 55%, 55,58% et 50,17% au cours des années 2004, 2003 et 2002.

Les demandes de retraite à 60 ans en 2005 ont enregistré une légère baisse par rapport à 2004, soit respectivement 40,84% et 42,62%.

Les départs en retraite prorogée ont représenté 113 dossiers soit 1,85% du total. En 2004, ce taux était de 2,37%.

Aussi, les liquidations de pensions directes pour l'année 2005 ont-elles concerné 6 870 dossiers contre 6 676 l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,91 %.

Elles se ventilent comme suit :

- » 6 121 pour les pensions principales pour 13 888 786 points,
- » 346 pour les pensions de réversion pour 411 896 points,
- » 21 pour les pensions d'orphelins pour 24 515 points,

» 381 pour les options de rachats pour 24 433 points.

Soit un total de 14 349 630 points, en augmentation de 4% par rapport à l'exercice précédent, contre une baisse de 7% en 2004 par rapport à 2003.

Les liquidations des dossiers avec option en capital pour 2005 et 2004 ont été respectivement de 5 875 et 5 803, soit 95,97% et 97,01% du total des dossiers liquidés pour les deux exercices considérés.

Les points déduits suite à l'option en capital pour l'année 2005 ont représenté 4 571 151 contre 4 208 492 l'exercice précédent, soit 32,91% des points octroyés, contre 31,65% et 30,17% en 2004 et 2003.

Les extinctions des dossiers de pension principale pour l'année 2005 ont concerné 1 936 allocataires décédés, contre 1 802 en 2004 soit une augmentation de 7,44%. Le nombre de points correspondant est de 3 648 026 contre 3 517 238 au cours de l'année précédente, soit une augmentation de 3,72%.

Ceci a donné lieu à la liquidation de pensions de réversion indirectes en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins au nombre de 1 840 contre 1 483 l'exercice précédent. Le nombre de points relatif à cette liquidation est de 1 575 894, dont 64 liquidations avec option de rachat.

La durée moyenne du service de l'allocation, compte tenu des départs en retraite anticipée et à la retraite à 60 ans, ressort à 14 années et un trimestre contre 13 années et 2 trimestres en 2004.

L'âge moyen au décès, est de 73 ans et 2 mois, contre 72 ans et 9 mois en 2004, soit une augmentation de la durée de vie moyenne de 5 mois.

Le nombre moyen de points par dossier éteint est de 1 884 contre 2 091 en 2004.

Les extinctions des pensions de réversion ont concerné 239 dossiers contre 212 en 2004 avec un nombre de points total de 387 077 contre 354 062 en 2004.

Les dossiers de pension d'orphelins éteints suite à leur majorité ou à leur émancipation sont au nombre de 52 au lieu de 53 pour un nombre de points de 25 313 au lieu de 22 028 en 2004.

En définitive, les pensions en cours de service se ventilent comme suit :

- » 70 690 dossiers au titre des pensions principales pour 166 319 356 points,
- » 29 272 dossiers au titre des pensions de réversion

pour 28 266 905 points,

- » 289 dossiers au titre des pensions d'orphelins pour 150 965 points.

Soit un nombre total de 100 251 pensions en service contre 96 019 en 2004, enregistrant une progression de 4,4%.

Il s'ensuit un total de points en service de 184 737 216 en progression de 5,82% contre 6,51% et 7,77% les exercices précédents.

La pension moyenne exprimée en points est comparable à celle de l'année précédente :

- » 2 211 points au lieu de 2 197 pour la pension principale,
- » 966 points au lieu de 968 pour la pension de réversion,
- » 522 points au lieu de 474 pour la pension d'orphelin.

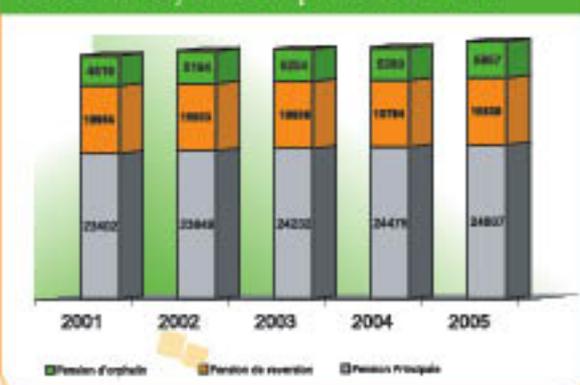
Exprimée en dirhams, elle correspond à :

- » 24 807 DH au lieu de 24 475 DH pour la pension principale,
- » 10 839 DH au lieu de 10 784 DH pour la pension de réversion,
- » 5 867 DH au lieu de 5 280 DH pour la pension d'orphelin.

Il s'ensuit une pension moyenne annuelle (tous allocataires confondus : retraités, conjoints survivants et orphelins) de 20 676 Dh contre 20 252 en 2004 en augmentation de 2,09%.

Enfin, le rapport actifs/retraités obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2 a poursuivi, quoique de manière moindre, sa tendance à la baisse puisqu'il s'est établi en 2005 à 2,71 contre 2,81 en 2004. Ce qui s'explique par l'augmentation insuffisante de nos bénéficiaires actifs.

Pension moyenne exprimée en DH



CONTRIBUTIONS ET ALLOCATIONS

CONTRIBUTIONS

Les produits techniques (cotisations sociales annuelles, contributions, intérêts de retard, surprimes et rachats) ont totalisé 2 837,2 millions de Dh en 2005 en progression de 189,3 millions de Dh, soit 7,15% par rapport à l'année précédente.

La contribution moyenne individuelle est de 12 237 Dh en augmentation de 6,4% par rapport à 2004.

Détail des contributions

	2004	2005	Progression %
Cotisations adhérents	932 640,00	961 440,00	3,1
Contributions part personnelle	1 366 720 258,21	1 469 422 911,45	7,5
Contributions part estariée	1 169 638 764,69	1 236 315 319,61	5,9
Rachats services passés	50 359 669,01	60 700 754,27	20,5
Contribution assurances	23 573 648,48	22 412 075,64	-4,9
Indemnités de radiation	404 512,87	10 947 175,48	NS
Intérêts de retard adhérents	36 111 561,43	34 489 025,33	-4,5
Total des contributions	2 647 941 050,69	2 837 229 701,78	7,1%

ALLOCATIONS

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2005 se sont élevées à 2 034,8 millions de Dh en augmentation de 130,3 millions de Dh ou 6,8% comparativement à une augmentation de 149 millions de Dh ou 8,5% en 2004.

Les versements, en 2005, au titre de l'option en capital se sont élevés à 70,6 millions de Dh contre 35,9 l'exercice précédent. Les remboursements des cotisations salariales, durant l'exercice 2005, se sont élevés à 18,2 millions de Dh contre 5,5 l'exercice précédent.

Quant aux dotations pour provisions sur les créances des adhérents, elles ont totalisé 78,3 millions de Dh contre 117,1 millions de Dh en 2004. Cette amélioration est due principalement au recouvrement de la créance de la RATC d'environ 70 millions de Dh.

Globalement, les charges techniques ont progressé de 139 millions de Dh, passant de 2 072,8 à 2 211,8 millions de Dh, soit une augmentation de 6,7%.

► RETRAITE A 55 ANS SANS ANTICIPATION

La retraite à 55 ans sans anticipation a concerné 15 nouvelles entreprises pour 882 personnes contre respectivement 16 et 32 l'exercice précédent. Au 31 décembre 2005, cette retraite couvre 127 adhérents pour 2 412 salariés actifs.

Les surprimes et les rachats y afférents se sont élevés pour l'année 2005 respectivement à 26,6 et 9,3 millions de Dh.

► PARTICIPATIONS AUX BÉNÉFICES TECHNIQUES ET FINANCIERS

En raison de la promulgation, en novembre 2002, du nouveau Code des Assurances dont les dispositions stipulent que «les assureurs doivent faire participer leurs assurés, dans le cadre des contrats d'assurances sur la vie, aux bénéfices techniques et financiers qu'ils réalisent au titre de ces contrats», les Compagnies d'Assurances considèrent que la participation aux bénéfices ne peut plus être versée à la CIMR et ce, à partir de l'exercice 2002.

Par ailleurs, les reliquats de la participation aux bénéfices au titre d'exercice 1996 seront versés à fin décembre 2006 conformément aux termes de l'accord avec la «F.M.S.A.R».

► FRAIS GÉNÉRAUX

En 2005, les frais généraux et les dotations aux amortissements se sont élevés à 52,4 millions de Dh, enregistrant une augmentation de 15,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est due essentiellement à la mise à niveau, et à la restructuration de la CIMR, à l'ouverture de nouvelles agences, aux dépenses de publicité et de communication, ainsi qu'aux frais d'études et honoraires pour le renforcement des procédures et des dispositifs de contrôles.

Frais généraux, pertes et profits en M MAD

Année	2004	2005	Variation
Frais généraux	45,30	52,4	15 %
Pertes sur exercices antérieurs	2,30	0,70	-69 %
Pertes exceptionnelles	0,19	0,04	-81 %
Profits sur exercices antérieurs	0,48	0,8	67 %
Profits exceptionnels	1,91	1,02	-46 %
Total des frais généraux, pertes et profits	45,4	51,3	12,3%
Rapport aux produits techniques	1,89 %	1,83 %	+8%

Ces frais représentent, par rapport au total des produits techniques 1,83% contre 1,69% l'exercice précédent. Par rapport au total des produits (y compris les produits de patrimoine nets de charges et de provisions correspondantes), ces frais représentent 1,42% contre 1,34% l'exercice précédent.

► RESULTAT DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2005, la C.I.M.R. a enregistré des charges techniques totalisant 2 211,8 millions de Dh. Les produits techniques ont atteint un montant total de 2 862,1 millions de Dh. Il en ressort un excédent de 650,3 millions de Dh par rapport à 598,2 millions de Dh en 2004.

Les frais généraux et les pertes et profits se sont élevés à 51,3 millions de Dh en 2005, contre 45,4 millions de Dh en 2004.

Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 822,7 millions de Dh en 2005, contre 715,5 millions de Dh en 2004.

Le résultat global fait ressortir un bénéfice de 1421,7 millions de Dh en 2005, contre 1 268,2 millions de Dh en 2004, soit une progression de 12,1%.

Résultats de l'exercice en MDH

	R 04	R 05	Var R05/04	B 2005	Var R05/B05
Produits techniques	2 671	2 862	7,20%	2 868	-0,2%
Charges techniques	2 073	2 212	6,7%	2 181	1,4%
Solde technique	598	650	6,7%	687	-5,3%
Tx de couverture technique*	128,9%	129,4%	0,4%	131,5%	-1,8%
FG, pertes et profits	45	51	13,1%	49	4,1%
Produits du patrimoine nets	715	823	15%	791	4%
Total des produits	3 386	3 685	8,8%	3 662	0,6%
Total des charges	2 118	2 263	6,8%	2 232	1,5%
Résultat d'exploitation	1 268	1 422	12,1%	1 430	-0,5%
Taux de couverture global**	159,9 %	162,8%	1,8%	164 %	-0,7%

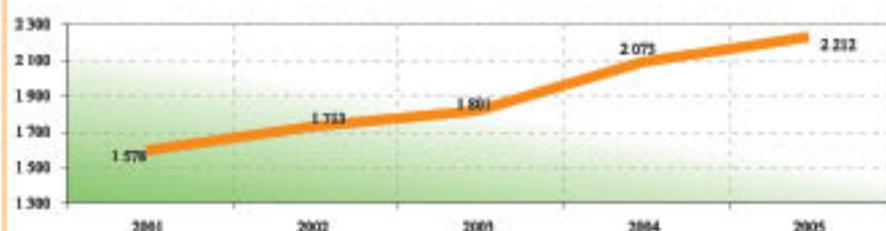
* Produits techniques / Charges techniques

** Total des produits / Total des charges

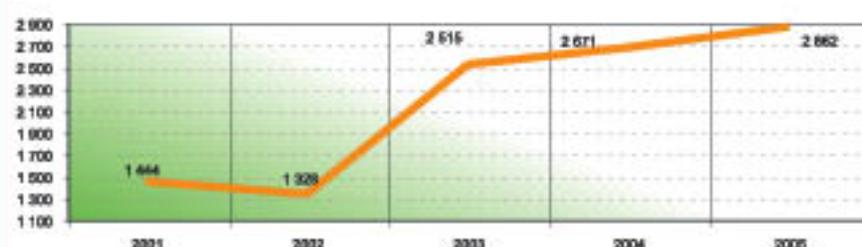
Le taux de couverture technique (Produits techniques/Charges techniques) est de 129,4% en 2005, contre 128,9% en 2004.

Le taux de couverture global (Total des produits nets des charges et provisions financières correspondantes/Total des charges) est de 162,8% en 2005 contre 159,9% en 2004.

Evolution des charges Techniques (millions de Dh)



Evolution des produits Techniques (millions de Dh)



► SYNTHÈSE DES RESULTATS:

Résultat d'exploitation en (Dh)	2005	2004
Produits techniques	2 882 147 291	2 870 996 818
Charges techniques	2 211 840 071	2 072 806 425
Taux de couverture technique	129,4%	128,88 %
Frais généraux et P.P.	51 341 147	45 406 826
Produits de patrimoine net	822 731 824	715 445 726
Total des produits	3 884 878 915	3 398 442 544
Total des charges	2 263 181 218	2 118 213 251
Résultat d'exploitation	1 421 697 697	1 280 229 293
Taux de couverture global	162,82%	159,87 %

► PRODUITS ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

Les produits financiers et de placements augmentés des plus-values nettes réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont atteint un montant de 845,7 millions de Dh, en augmentation de 285,4 millions de Dh par rapport à l'exercice précédent.

Les autres revenus augmentés des reprises sur provisions pour dépréciation de titres ont totalisé 3,3 millions de Dh contre 159,7 millions de Dh en 2004.

Les charges et dotations aux provisions pour dépréciation de titres ont totalisé 26,2 millions de Dh contre 4,5 millions de Dh en 2004.

Produits nets du Patrimoine en MDH

Année	2004	2005	Variation
Revenus de valeurs mobilières	197,16	238,47	21 %
Plus-values nettes	363,10	607,23	67 %
Total produits financiers	560,27	845,88 %	51 %
Autres revenus	0,72	0,74	3 %
Impôts	- 0,13	- 0,19	49 %
Frais de gestion	- 4,33	-2,68	-38 %
Dotations / Reprise nette de provision pour dépréciation de titres	158,91	- 20,84	
Total	715,45	822,73	15 %

Les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et dotations/reprises aux provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé 822,7 millions de Dh contre 715,4 millions de Dh en 2004, enregistrant une augmentation de 107,3 millions de Dh.

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2005 à 13,4 milliards de Dh faisant ressortir une plus-value latente de 4,6 milliards de Dh ou 52,38% indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés à leur valeur comptable.

► RESERVES

L'année 2005 a été marquée par un résultat d'exploitation excédentaire, au titre de la retraite normale, s'élevant à 750 millions de Dh.

Conformément aux dispositions statutaires, et compte tenu de ce résultat, la Réserve de Prévoyance au titre de la retraite normale s'en trouve portée à 6 121,5 millions de Dh.

Le résultat du régime de retraite complémentaire ressort, en 2005, à 85,3 millions de Dh. La réserve de prévoyance au titre de la retraite complémentaire s'en trouve portée à 671,7 millions de Dh.

Réserves en MDH

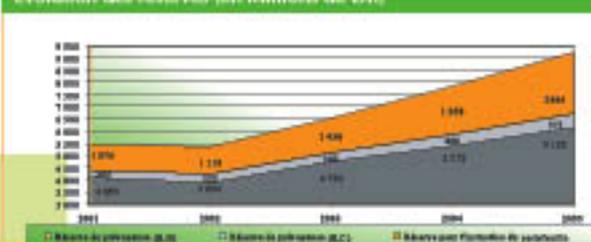
	2004	2005	Variation
Retraite normale			
Réserves précédentes	4 720	5 372	14 %
Résultat de l'Exercice	652	750	15 %
Réserve de prévoyance, Retraite normale	5 372	6 122	14 %
Retraite Complémentaire			
Réserves précédentes	382	496	24 %
Résultat de l'Exercice	94	85	- 10%
Réserve de prévoyance, Retraite complémentaire	486	571	17%
Réserve de fluctuation du portefeuille			
Réserves précédentes	1 436	1 958	36 %
Dotation de l'Exercice	522	586	12 %
Réserve de fluctuation du portefeuille	1 958	2 544	30 %
Réserves de prévoyance totales	5 858	6 694	14 %
Réserves totales	7 816	9 238	18 %

En outre, la réserve pour fluctuation du portefeuille est passée de 1 958,3 à 2 544,7 millions de Dh du fait des plus-values nettes sur cessions d'actions, réalisées en 2005.

Le total de ces trois réserves s'élève à 9 237,9 millions de Dh, contre 7 816,3 millions de Dh en 2004, soit une variation de 1 421,6 millions de Dh, supérieure de 183,3 millions de Dh à la cotisation salariale de l'année.

Rapportée au montant des charges d'allocations supportées par la CIMR au cours de l'exercice 2005, la réserve totale représente 4,4 années, niveau supérieur à celui de l'année précédente qui était de 4,1.

Evolution des réserves (en millions de Dh)



► SALAIRE PLAFOND

Proportionnellement à l'augmentation du salaire de référence de l'année précédente, le salaire plafond a été porté de Dh 947 892 à Dh 985.808.

► SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, la progression du salaire de référence est fixé à 4% depuis 2003. Il passe ainsi de 15,31 à 15,92.

► VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation est maintenue à 11,64 Dh.

► VALEUR DU POINT EN SERVICE

Conformément aux dispositions de l'article 13 Ter du Règlement Intérieur, la valeur du point en service progresse, à compter du 1er juillet 2006 de 0,70% pour passer de 11,22 à 11,30.

► REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2005, a décidé de maintenir des taux de rendement à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2006, aux niveaux fixés en 2005 :

- » Taux de rendement : 3,25%
- » Taux de revalorisation : 0,25%.

Activité du comité de pilotage en 2005

Au cours de l'exercice 2005, le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises.

Au cours de la première réunion, le comité de pilotage a analysé les résultats de la gestion financière de la CIMR, examiné la stratégie financière, ainsi que la répartition de la gestion déléguée entre les diverses Sociétés De Gestion.

Le comité de pilotage a également passé en revue le plan stratégique triennal 2005 – 2007, en analysant le rythme de développement des charges en raison de l'ouverture de nouvelles agences, la réorganisation des ressources humaines et l'amélioration du système d'information et de gestion.

Le comité a aussi examiné la nouvelle réorganisation de la direction commerciale, ainsi que la politique d'interssement des commerciaux qui est basée sur le chiffre d'affaires réalisé. Par ailleurs, le projet de refonte de la gestion des ressources humaines, ainsi que la stratégie de communication ont été passés en revue et approuvés par le comité.

Au cours du deuxième comité de pilotage, les membres du comité ont examiné et approuvé les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005. Plus particulièrement le comité a sensibilisé l'équipe dirigeante sur le maintien de la maîtrise du taux des frais généraux.

Le rapport de l'auditeur externe indépendant concernant les comptes annuels 2005 a été examiné par le comité de pilotage. Ce dernier constate que l'opinion de l'auditeur

indépendant fait ressortir que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2005 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Caisse interprofessionnelle Marocaine de Retraites, conformément aux principes comptables admis au Maroc. Aucune réserve sur les comptes annuels n'a été donc formulée.

Par ailleurs, le comité a approuvé le projet de rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ainsi que le projet de résolutions.

Le comité de pilotage, après la présentation du bilan actuariel, a analysé et défini les concepts à retenir, les hypothèses actuarielles, les méthodes de revalorisation de l'option en capital, ainsi que le logiciel pour la modélisation.

Enfin le comité a approuvé la création d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations.

Au cours du troisième comité de pilotage, les membres du comité ont examiné les résultats de la gestion financière à fin septembre 2005, et notamment l'allocation optimale du portefeuille, la diversification, l'arbitrage entre les actions et les obligations, la participation non cotée, la gestion déléguée, et la gestion monétaire à court terme.

Les membres du comité ont pris connaissance des conclusions du projet d'entreprise et de l'ensemble des actions programmées au cours du deuxième semestre 2005.

Activité du Comité d'Audit en 2005

Dès sa création en juillet 2005, le Comité d'Audit a tenu une première réunion consacrée à l'organisation des travaux du Comité, notamment sa présidence, l'élaboration du plan d'audit annuel et le suivi des missions d'audit interne au sein de la caisse.

Le Comité d'Audit a par la suite tenu une seconde réunion, début 2006, afin d'examiner les comptes annuels de l'exercice 2005.

Lors de sa première réunion, le Comité a notamment :

- ▶ Validé la charte d'audit interne
- ▶ Validé la charte de fonctionnement du Comité d'Audit;
- ▶ Désigné le Président du Comité d'Audit;
- ▶ Pris connaissance des missions d'audit interne réalisées et de l'état d'avancement de la mise en application des recommandations contenues dans les rapports;

Il a d'autre part pris acte du programme de travail pour l'année 2006 du service Audit Interne, de même qu'un rapport de ce service lui a été soumis concernant une étude sur la cartographie des risques opérationnels reprenant les risques majeurs identifiés au sein de la caisse.

Le Comité d'Audit a accordé une attention particulière au traitement des risques et a approuvé le lancement d'une étude pour la mise en place d'une cartographie des risques pour en garantir la gestion efficace.

Au cours de la deuxième réunion, le Comité d'Audit a examiné :

- ▶ Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. A cet effet, le Comité a entendu le directeur administratif et financier.

▶ La rapport de l'auditeur indépendant concernant l'audit des comptes de la caisse

▶ Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à l'audit des sociétés civiles immobilières, propriété de la CIMR

A l'issue de chaque réunion du Comité d'Audit, son Président a présenté un rapport oral au Conseil d'Administration consigné dans le procès-verbal du Conseil.

Gestion financière en 2005

Evolution du portefeuille au cours de l'exercice 2005

Enfin la réforme du système de retraite du secteur privé a été examinée par le comité, notamment les travaux de la commission technique instituée par le Monsieur Premier ministre.

► MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

I-Portefeuille "Actions"

1- Acquisitions d'actions

Les achats d'actions ont totalisé un montant de 162,4 millions de DH :

Acquisitions d'actions (en Dh)	162 419 962
ACTION MAROCAINES	132 004 962
BRASSERIES DU MAROC	70 974 000
COSUMAR	48 634 000
AUTO HALL	7 813 422
LYDEC	2 623 140
RISMA	1 960 400
Souscription aux augmentations de capital	30 415 000
AM Invest Morocco (1/4 libéré)	30 000 000
Capital Morocco LP	415 000

2- Cessions d'actions

Les cessions d'actions se sont élevées, en 2005 à 207,2 millions de Dh. La plus-value nette réalisée suite à ces opérations s'élève à 189,5 millions de Dh, dont 137,7 pour les actions marocaines et 51,7 pour les actions étrangères.

Cessions d'actions (en Dh)	Prix de cession	+/- valeurs
A: ACTIONS MAROCAINES	152 063 586	137 741 204
BRASSERIES DU MAROC	70 974 000	66 431 079
COSUMAR	48 634 000	45 194 051
LAFARGE CEMENTS	22 660 276	18 252 590
AUTO HALL	7 812 970	6 999 712
CAPITAL MOROCCO	2 012 340	883 774
B: ACTIONS ETRANGERES	55 125 190	51 716 987
LAFARGE	55 016 751	51 726 806
POLAROID	106 439	- 9 821
TOTAL	207 218 776	189 458 191

3- FCPs actions dédiés

Les souscriptions aux FCPs actions dédiés ont totalisé un montant de 195,6 millions de Dh :

Souscriptions aux FCP (en DH)	195 624 910
FCP CIMR TARWA	121 380 550
FCP GENEATION PERFORMANCE	74 244 360

Les rachats ont totalité un montant de 184,8 millions de Dh :

Rachats FCP CIMR (en Dh)	184 775 898
FCP CIMR THARWA	121 380 550
FCP GENERATION PERFORMANCE	63 395 348

II- Portefeuille obligataire

1. Portefeuille obligataire direct

Remboursements de titres à revenus fixes

Les remboursements d'obligations marocaines se sont élevés en 2005 à 2,7 millions de Dh.

2. SICAVs obligataires dédiées

Souscriptions aux SICAVs dédiées

Effectuées en numéraire, les souscriptions aux SICAVs obligataires dédiées ont totalisé un montant de 4 997,7 millions de Dh :

Souscriptions aux SICAVs en numéraire (en DH)	4 997 698 951
SICAV PREVOYANCE	1 517 261 886
SICAV CIMR AJIAL	1 220 209 550
SICAV CIMR ATTADAMOUN	1 166 979 856
SICAV CIMR IDDIKHAR	1 093 247 659

Rachats SICAVs dédiés

Les rachats des actions des SICAVs CIMR ont atteint en 2005, un montant de 4 101,4 millions de Dh.

Rachats aux SICAVs CIMR (en Dh)	4 101 406 796
SICAV CIMR ATTADAMOUN	1 172 328 347
SICAV PREVOYANCE	1 038 639 717
SICAV CIMR IDDIKHAR	971 775 931
SICAV CIMR AJIAL	918 662 801

Ces rachats intègrent des opérations d'externalisation des coupons encaissés par les SICAVs dédiées, pour un montant de 378 millions de Dh.

III- Placements monétaires

La durée moyenne de placement était de 37 jours pour un rendement moyen de 6,35%, soit 12,69 MDH.

► PRODUITS DU PORTEFEUILLE

Les produits financiers et de placements, augmentés des plus-values nettes réalisées, comptabilisés au cours de

l'exercice, ont atteint un montant de 845,7 millions de Dh, en augmentation de 285,4 millions de Dh ou 50,93%.

	REVENUS	Plus-values	TOTAL	Rendement Comptable
Actions	229,78	227,03	456,81	20,4%
Directes	217,82	188,61	407,43	25,8%
Déligués	10,84	37,58	48,42	9,0%
Non Cotées	1,12	0,84	1,96	1,4%
Obligations	7,14	378,66	385,80	7,1%
Déligués		378,66	378,66	7,1%
Directes	7,14		7,14	6,6%
Autres	1,54	1,54	3,08	0,5%
Immobiliers	0,01		0,01	NS
Monétaires	1,53	1,54	3,07	2,4%
TOTAL	238,46	607,23	845,69	10,4%

Les revenus du portefeuille (dividendes et intérêts) ont enregistré un montant de 238,5 millions de Dh en 2005. Compte tenu des plus-values nettes réalisées, le rendement des capitaux investis (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) exprimés en valeur comptable représente 10,4%.

Bien que la politique prudente de la CIMR en matière de plus-values ne permette de réaliser plus de 5% des plus-values latentes, le rendement comptable des actions (dividendes et Plus-values) est de 20,4%, alors que celui des obligations, y compris les SICAVs obligataires a enregistré un rendement de 7,1%.

Produits Financiers Net (en millions de Dh)

	2005	2004
Plus-values réalisées	607,2	363,0
Plus-values s/actions Maroc	137,7	7,6
Plus-values s/actions Sicav	378,6	348,1
Plus-values s/FCP	37,6	
Plus-values s/Placement Trésorerie	1,5	
Plus-values s/actions Etranger	51,7	1,9
Plus-values s/obligations Maroc	-	5,3
Différences changes	0,1	0,1
Revenus du portefeuille	238,5	197,2
Revenus actions Maroc	218,9	184,0
Revenus FCP Maroc	10,8	-
Revenus actions Etranger	-	1,4
Revenus s/obligations Maroc	7,1	8,0
Revenus s/FCP Etranger	1,5	3,7
Intérêts s/comptes de dépôts	0,1	0,1
Produits Financier	845,7	560,2

► COMPOSITION ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

1-COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

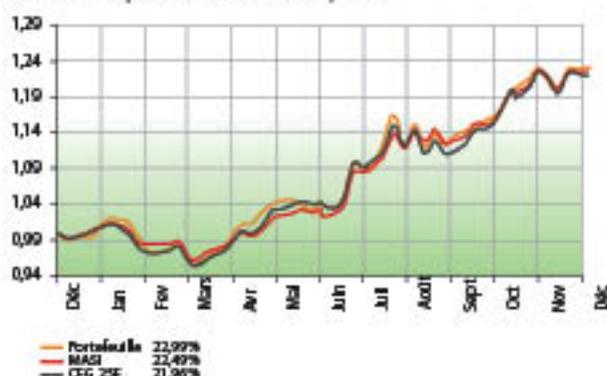
La composition du portefeuille CIMR, au 31 décembre 2005, se présente comme suit :



Le portefeuille CIMR évalué en valeur de marché (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2005 à 13,4 milliards de Dh, faisant ressortir une plus-value latente de 4,6 milliards de Dh ou 52,19% du capital investi, indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés à leur valeur comptable.

2- Performance du portefeuille direct "Actions cotées"

Le portefeuille des participations directes cotées a enregistré en 2005 une performance de 22,9%.



3- Performance des fonds dédiés obligataires

Les performances des SICAVs CIMR en 2005 ont été les suivantes :

SICAVs CIMR (en Dh)	Actif net (Dh)	Perf. 2005	Perf. 2004
SICAV PREVOYANCE	2 226 148 719	7,67%	9,44 %
SICAV CIMR AJAL	1 514 148 098	7,69%	9,27 %
SICAV CIMR IDIKHAR	1 309 669 612	6,36%	9,26 %
SICAV CIMR ATTADMOUN	1 154 803 166	7,67%	10,09 %
PORTFEUILLE SICAVs CIMR BENCHMARK (MBI:50% MLT+50%LT)	6 204 767 593	7,83%	9,51%
		7,58%	9,45%

4- Performance des fonds dédiés actions

FCPs CIMR	Valeur d'acquisition	Actif net	Performance
FCP G PERFORMANCE	281 018 401	341 633 001	24,12%
FCP CIMR THARWA	279 531 281	316 690 496	21,15%
Portefeuille FCPs CIMR Benchmark (CFG25f)	560 549 682	658 323 497	22,84%
	-	-	21,96%

5- Performance du FCP CIMR INTERNATIONAL

Lancé en mars 2003, le FCP CIMR International, fonds dédié de valeurs étrangères (60% actions, 40% obligations), a enregistré, au 31 décembre 2005, une performance de 17,77%.

FCP CIMR	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE	VALEUR ESTIMEE
FCP CIMR INTERNATIONAL	2 589	296 074 490,69	404 544 563,37

Annexes

TITRES CEDES EN 2005

	NOMBRE DE TITRES	PRIX DE VENTE
ACTIONS		207 218 778
ACTIONS MAROCAINES		152 083 588
BRASSERIES DU MAROC	39 430	70 974 000
COGUMAR	48 634	48 634 000
LAFARGE CEMENTS	10 028	22 680 276
AUTO HALL	12 914	7 812 970
CAPITAL MOROCCO	1 148	2 012 340
ACTIONS ETRANGERES		55 125 190
LAFARGE	62 612	55 018 751
POLAROID	1 027	106 439

TITRES ACQUIS EN 2005

	NOMBRE DE TITRES	PRIX D'ACHAT
ACTIONS MAROCAINES		162 419 962
ACHATS		132 004 962
BRASSERIE S DU MAROC	39 430	70 974 000
COGUMAR	48 634	48 634 000
AUTO HALL	12 915	7 813 422
LYDEC	8 682	2 623 140
RISMA	15 080	1 960 400
SOUSCRIPTIONS		30 415 000
AM INVEST MOROCCO	300 000	30 000 000
CAPITAL MOROCCO LP	415	415 000

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2005

1-Titres à revenus variables

a • Titres de placement (sociétés cotées)

ACTIONS MAROCAINES	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE	VALEUR ESTIMEE
ATTIARIWABA BANK	462 070	348 022 880,76	572 504 730,00
BMCE	884 211	183 094 826,51	663 158 250,00
OH	1	99,13	75,00
CREDIT EQUOM	100 608	18 174 339,77	133 805 980,00
BCP	1 635	1 111 800,00	1 236 080,00
O N A	688 772	215 247 641,50	736 297 268,00
S N I	354 052	177 997 883,19	350 511 480,00
BRANOMA	2	996,27	2 218,00
BRASSERIES DU MAROC	459 425	119 363 668,84	791 129 850,00
COGUMAR	538 608	83 290 529,23	538 608 000,00
CIMENTS DU MAROC	561 674	158 208 008,69	802 632 146,00
LAFARGE CEMENTS	184 685	81 187 272,53	491 208 900,00
SONASID	204 221	95 289 951,46	221 579 785,00
AUTO-HALL	308 902	26 452 789,35	182 252 180,00
C T M-LN	5	1 808,61	1 324,50
IAM	1 034 958	72 858 739,50	103 495 800,00
LYDEC	8 682	2 623 140,00	3 023 280,00

b • Titres de participation (sociétés non cotées)

SOCIETES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE	VALEUR ESTIMEE
CAPITAL MOROCCO LP	7 783	7 785 160,07	6 782 612,64
CASA FIN. MARKETS	135 132	13 559 857,88	13 559 857,88
CFG DEVELOPPEMENT	220 000	22 000 005,35	19 734 594,07
CNA	140 000	21 000 000,00	21 000 000,00
AM INVEST MOROCCO	300 000	30 000 000,00	30 000 000,00
RISMA	245 850	31 980 500,00	19 538 500,00
SNCE	20 000	2 000 000,00	1 776 995,83
CHERIF TEXTILES	9 942	2 102 102,84	0,00
FRIMA	335	13 341,83	13 341,83
SOREAD	23 522	24 750 000,00	2 454 788,85
CEMA	3 321	1 434 384,94	1 434 384,94
GENERAL TIRE	103 170	23 531 580,00	0,00

SOCIETES IMMOBILIERES	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE	VALEUR ESTIMEE
STE BANAM	546	479 758,34	479 758,34
STE GRACIEUSE	546	479 758,34	479 758,34
STE CENTURIS	17 500	22 030 000,00	11 870 838,75
STE LE NOTRE	81	81 000,00	81 000,00
STE LARBEL	199	2 350 954,72	47 064 189,56
STE RANILA	110	1 678 325,00	1 678 325,00
STE PASTEUR	10 000	1 000 000,00	1 000 000,00
STE NEJMA	1 000	100 000,00	100 000,00
STE AL INAACH	1 000	100 000,00	100 000,00
STE HAWAZINE	1 200	703 687,50	0,00
STE INTAJ	720	1 040 625,00	614 109,60
SAPINO	68 571	6 857 100,00	6 857 100,00
STE TANGER FREE ZONE	90 000	9 000 000,00	9 000 000,00

c • Titres à revenus fixes

	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE	VALEUR ESTIMEE
FONDS D'ETAT ET ASSIMILES		6 094 250,39	6 558 371,28
BONS DE CASSE		100 000 000,00	114 186 325,00
SICAV PREVOYANCE	4 629	2 036 009 877,57	2 226 146 719,13
SICAV CIMR AJIAL	4024	1 434 430 421,30	1 514 148 085,82
SICAV CIMR IDDIKHAR	3 419	1 228 370 178,30	1 309 689 612,32
SICAV CIMR ATADAMOUN	3 061	1 103 665 831,43	1 154 803 186,19
FCRG PERFORMANCE	264 824	291 018 400,91	341 633 000,83
FCP CIMR THARWA	4 284	279 531 281,34	316 890 496,43
SICAV MONETAIRES		127 386 403,14	127 412 551,38

Modifications statutaires et réglementaires

Conformément à l'article 17 des statuts de la CIMR, l'Assemblée Générale des adhérents de la Caisse s'est réunie le 7 décembre 2006, en session extraordinaire et a approuvé des propositions de modifications statutaires et réglementaires qui visent à améliorer la qualité de son service et répondre aux attentes de ses bénéficiaires.

Le premier changement introduit est relatif à la fréquence de paiement des pensions qui devient mensuelle.

Auparavant payable trimestriellement et à terme échu, la pension CIMR occasionnait pour les allocataires quelques difficultés liées à la nécessité de gérer un budget sur trois mois.

A la demande de ses bénéficiaires, la CIMR a donc décidé de revoir la périodicité de paiement des pensions pour la rendre mensuelle, sans modifier pour autant, la périodicité de règlement des contributions par les adhérents, qui demeure trimestrielle.

Par ailleurs, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2004, les adhérents de la CIMR avaient exprimé leur souhait de voir changer la règle de liquidation à la date d'effet de la pension qui pouvaient générer, pour les nouveaux allocataires, une longue période d'attente avant l'encaissement de la première pension.

Ainsi, dans le souci de mieux servir ses affiliés, la CIMR a mené une étude pour proposer des solutions à même d'éviter aux bénéficiaires une rupture de ressources après leur cessation d'activité, une rupture particulièrement préjudiciable pour ceux qui sont nés en début de trimestre.

La nouvelle règle de liquidation proposée repose sur le principe de laisser à l'allocataire le libre choix de la date d'effet de sa pension, dans le respect, évidemment, de la double condition d'âge minimum et de cessation d'activité à la date de la liquidation.

Cette nouvelle disposition aura un impact double :

- ▶ Elle permettra de réduire le délai pour l'encaissement de la première pension ;
- ▶ Elle permettra l'entrée en jouissance de la pension dès le lendemain du jour de la cessation d'activité.

D'autres aménagements ont également été réalisés afin d'une part, de prendre en considération les nouvelles procédures mises en place et, d'autre part, d'améliorer certaines prestations.

Modifications au niveau des statuts

- ▶ l'article 2 a été aménagé pour permettre au Conseil d'Administration de décider de la création d'antennes dans d'autres régions du royaume,
- ▶ L'article 4 est complété par la date d'effet de la radiation,
- ▶ l'article 6 rend désormais les modalités de vote des résolutions relatives à la désignation des administrateurs de la CIMR, identiques à celles des autres résolutions.

Modifications au niveau du règlement intérieur

▶ L'article 4 intègre dorénavant dans ses dispositions, un délai de 45 jours pour le paiement des indemnités de radiation et l'application d'intérêts en cas de retard de paiement, conformes à ceux appliqués au retard de paiement des contributions.

▶ L'article 6 stipule que l'entrée en jouissance de la retraite est fixée au lendemain du 60ème anniversaire, sauf anticipation ou prorogation où il sera tenu compte de la date choisie par l'intéressé.

▶ L'article 6 est complété par une disposition qui permet à la CIMR, de n'octroyer les droits aux affiliés, que si les contributions patronales et salariales correspondantes ont été effectivement acquittées par l'entreprise adhérente.

▶ L'article 7 est complété par des dispositions qui prévoient que les points acquis dans le cadre d'une retraite à 55 ans sans anticipation soient, en cas de prorogation au-delà de 5 ans, affectés des coefficients prévus pour la retraite à 60 ans correspondants à la durée de la prorogation excédant 5 ans.

▶ Les articles 9, 9 bis, 9 ter et 10 concernant les dates d'effet et d'extinctions des pension ont également subi des modifications découlant du changement de date d'effet.

▶ L'article 10 bis a été modifié pour porter, dans le cadre de l'Option de rachat, le nombre de points à 150, avec une option donnée à l'allocataire de le porter à 200 points. Cette mesure est accompagnée par la mise en place d'un barème plus favorable pour le calcul du montant unique à verser à l'allocataire concerné.

▶ L'article 11 est modifié pour permettre aux affiliés de racheter des services sans limiter ce droit à l'accomplissement de 5 années de contributions.

▶ L'article 12 est modifié pour introduire les aspects de contrôles et de modalités d'octroi des points maladie,

conformément à la nouvelle procédure mise en place récemment.

▶ L'article 15 relatif aux modalités de Paiement des Allocations, rend les pensions payables à terme échu le lendemain du dernier jour de chaque mois.

▶ Du fait de la conjugaison des modifications introduites dans la date d'effet ainsi que dans la périodicité de paiement des allocations, l'octroi du mois supplémentaire quand le départ à la retraite suit immédiatement la cessation d'activité, est supprimé. Ce mois de pension, était versé pour compenser la perte de revenu due au fait que la liquidation est trimestrielle



Rapport Financier

Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF

Rubriques	Valeurs brutes	Amortissements & Provisions	Valeurs Nettes 2005	Valeurs Nettes 2004
Valeurs Immobilisées	172 702 894,93	24 141 539,03	148 561 355,90	137 429 370,91
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 805 180,00	1 734 379,98	1 070 800,02	363 660,00
Immeuble	74 000 000,00		74 000 000,00	
Matériel Informatique	13 797 438,53	9 616 957,68	4 180 480,85	3 057 723,25
Matériel Roulant	577 400,00	499 303,33	78 096,67	193 576,67
Matériel & Mobilier de Bureau	7 758 947,43	6 409 523,35	1 349 424,08	1 182 302,45
Agenc. Aménag. Installations	8 856 892,36	5 881 374,69	2 975 517,67	3 219 681,89
Autres Valeurs Immobilisées	18 820 019,82		18 820 019,82	18 330 015,99
Créances rattachées aux participations bénéfiques antérieurs	46 087 016,79		46 087 016,79	111 082 410,66
Valeurs Réalisables	1 507 309 052,58	504 518 018,16	1 002 791 034,42	881 239 779,76
Adhérents Retraite Normale	405 093 218,19	272 201 376,42	132 891 841,77	79 823 154,44
Adhérents Retraite complémentaire	6 478 449,83		6 478 449,83	6 178 476,70
Adhérents Effets à Recevoir	22 778 642,62		22 778 642,62	14 501 203,70
Contributions Acquises Non Émises				
Compte Retraite Normale	925 276 868,28	176 483 458,04	748 793 410,24	718 375 319,39
Compte Retraite Complémentaire	39 525 004,64	20 054 632,16	19 470 372,48	13 787 554,92
Val. & Produits échus à recevoir	309 917,80		309 917,80	829 917,80
Revenus PTF Courus non échus	14 650 448,92		14 650 448,92	8 703 967,67
Compagnies d'assurances R.V & C.R	53 516 016,45	35 778 551,54	17 737 464,91	20 233 041,30
Participations aux bénéfiques à recevoir	24 036 949,23		24 036 949,23	14 521 999,48
Débiteurs Divers	15 643 536,62		15 643 536,62	4 285 144,36
Valeurs de Placement	8 789 900 283,51	75 121 559,84	8 714 778 723,67	7 234 139 579,34
Fonds d'état & Assimilés	6 094 250,39		6 094 250,39	8 765 770,39
Valeurs à Revenus Fixes	227 436 403,17		227 436 403,17	218 755 197,92
OPCVM obligataires dédiés	5 802 476 308,61		5 802 476 308,61	4 527 528 023,34
OPCVM Actions dédiés	560 549 680,03		560 549 680,03	512 125 405,31
Valeurs à Revenus Variables	2 050 121 099,92	63 832 195,40	1 986 288 904,52	1 800 145 598,63
Métaux Précieux	4 165 263,05		4 165 263,05	4 165 263,05
Placements Immobiliers	138 903 561,83	11 289 364,44	127 614 197,39	156 914 646,10
Devises	153 716,51		153 716,51	5 739 674,60
Valeurs disponibles	386 141 104,71		386 141 104,71	356 628 302,34
Banques & CCP	386 118 823,57		386 118 823,57	356 604 405,22
Caisse	22 281,14		22 281,14	23 897,12
TOTAL GÉNÉRAL	10 856 053 335,73	603 781 117,03	10 252 272 218,70	8 609 437 032,35

PASSIF

Rubriques	NON EXIGIBLE	Montants	Valeurs Nettes 2004
Réserve de Prévoyance - Retraite Normale		6 121 550 178,69	5 371 533 081,15
Réserves précédentes	5 371 533 081,15		
Réserve de l'exercice	750 017 097,54		
Réserve de Prévoyance - Retraite Complémentaire		571 682 165,53	486 396 824,26
Réserves précédentes	486 396 824,26		
Réserve de l'exercice	85 285 341,27		
Réserve pour fluctuation portefeuille		2 544 763 527,10	1 958 368 268,51
Réserves précédentes	1 958 368 268,51		
Réserve de l'exercice	586 395 258,59		
Résultat / réalisation val . mobilières	607 234 827,21		
Reprise / Provision Titres	2 454 911,31		
Dotation / Provision Titres	(23 294 479,93)		
Dettes à court terme	EXIGIBLE	1 014 276 347,38	793 138 858,43
Allocations Échues non Payées	737 756 478,59		
État IGR	34 780 287,15		
Créditeurs divers	226 631 173,71		
Charges à payer	10 834 055,31		
Banques	4 274 352,62		
TOTAL GÉNÉRAL		10 252 272 218,70	8 609 437 032,35

Compte de Produits et Charges au 31 décembre 2005

PRODUITS

Rubriques	2005	2004
Cotisations Adhérents	961 440,00	932 640,00
Contributions, Part patronale	1 469 422 911,45	1 366 720 256,21
Contributions, Part salariale	1 238 315 319,61	1 169 838 764,69
Surprimes et Rachats services passés	60 700 754,27	50 359 669,01
Contributions Assurances	22 412 075,64	23 573 646,48
Rentes de Capitalisation	24 918 589,43	22 159 437,06
Indemnités de Radiation	10 947 175,48	404 512,87
Intérêts de Retard Adhérents	34 469 025,33	36 111 561,43
Reprise / Prov.Créances des Adhérents	-	896 329,95
Produits Techniques	2 862 147 291,21	2 670 996 817,70
* Retraite Normale	2 788 729 749,31	2 588 510 558,95
* Retraite Complémentaire	73 417 541,90	82 486 258,75
Revenus de Valeurs Mobilières	238 465 963,70	197 164 913,02
Bénéfices sur réalis.Valeurs Mobilières	607 278 010,44	551 463 864,49
Profits de Change	14 988,63	112 034,00
Intérêts Fonds de Dépôt	52 428,44	109 727,58
Revenus locatifs	11 457,00	11 457,00
Intérêts Prêts Personnel	678 231,34	601 539,94
Reprise / Prov. Dépréc. Titres	2 454 911,31	158 910 662,50
Produits Financiers	848 955 990,86	908 374 196,53
* Retraite Normale	812 039 261,59	867 263 163,04
* Retraite Complémentaire	36 916 729,27	41 111 033,49
Profits Exercices Antérieurs	801 321,88	478 331,90
Profits Exceptionnels	1 022 411,17	1 910 514,74
Produits Généraux et Profits	1 823 733,05	2 388 846,64
* Retraite Normale	1 796 878,43	2 328 419,47
* Retraite Complémentaire	26 854,62	60 427,17
TOTAL DES PRODUITS	3 712 927 015,12	3 581 759 862,87
* Retraite Normale	3 602 565 889,33	3 458 129 365,85
* Retraite Complémentaire	110 361 125,79	123 630 497,02
TOTAL GÉNÉRAL	3 712 927 015,12	3 581 759 862,87

CHARGES

Rubriques	2005	2004
Allocations retraites, part répartition	2 009 913 569,09	1 881 961 140,60
Allocations retraites, part capitalisation	24 918 589,43	22 159 437,06
Options en Capital	70 632 375,57	35 872 421,89
Remboursement de Cotisations Salariales	18 248 953,97	5 460 598,29
Allocations Option de Rachat	1 730 781,39	4 016 300,97
Dotations Provisions Créances Adhérents Litigieux	78 292 076,02	117 103 713,00
Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	8 103 725,44	6 232 813,02
Charges Techniques	2 211 840 070,91	2 072 806 424,83
* Retraite Normale	2 189 282 611,44	2 053 800 114,35
* Retraite Complémentaire	22 557 459,47	19 006 310,48
Dotations. Prov. dépréciation des Titres	23 294 479,93	-
Droits de garde / Titres	1 909 682,18	1 449 179,31
Frais Opérations / Titres	773 533,39	2 877 914,90
Pertes sur Réalisations valeurs mobilières	58 171,86	188 474 472,90
Pertes de Changes	-	-
Frais de gestion Garages	463,80	463,80
TVA & Retenues à la source	188 035,59	126 441,29
Charges Financières	26 224 366,75	192 928 472,20
* Retraite Normale	25 084 003,93	184 196 950,23
* Retraite Complémentaire	1 140 362,82	8 731 521,97
Frais Généraux	49 626 330,64	43 258 764,75
Dotations aux amortissements	2 799 259,69	2 045 558,59
Pertes sur Exercices Antérieurs	702 991,23	2 297 607,15
Pertes Exceptionnelles	36 298,50	193 742,42
Charges Générales et Pertes	53 164 880,06	47 795 672,91
* Retraite Normale	51 786 917,84	46 356 626,52
* Retraite Complémentaire	1 377 962,22	1 439 046,39
TOTAL DES CHARGES	2 291 229 317,72	2 313 630 569,94
* Retraite Normale	2 266 153 533,21	2 284 353 691,10
* Retraite Complémentaire	25 075 784,51	29 176 878,84
RÉSERVE DE PREVOYANCE DE L'EXERCICE	835 302 438,81	746 217 204,84
* Part Retraite Normale	750 017 097,54	651 763 586,66
* Part Retraite Complémentaire	85 285 341,27	94 453 618,18
RÉSERVE FLUCTUATION . PTF . EXERCICE	586 395 258,59	522 012 068,09
TOTAL DES RÉSERVES	1 421 697 697,40	1 268 229 292,93
TOTAL GÉNÉRAL	3 712 927 015,12	3 581 799 862,87



Bilan Actuariel

Bilan actuariel de l'exercice 2005

► PREAMBULE

Le présent bilan actuariel 2005 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2005, c'est-à-dire trois années après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels 2002, 2003 et 2004 avaient été menés.

Le bilan 2005, à travers les observations effectuées après trois années de fonctionnement sur les bases nouvelles, permet d'effectuer les premières comparaisons entre prévisions et observations.

A ce stade, les conclusions ne peuvent être que limitées, ne serait-ce que de par la brièveté relative de la période. Néanmoins, des premières orientations peuvent se dégager, notamment en matière de la hiérarchisation des hypothèses et des informations eu égard à leur impact sur le résultat final.

Ces constats conduisent à confirmer la grande sensibilité du résultat à certaines hypothèses, du fait notamment de la faible couverture des engagements par des actifs représentatifs.

Il convient de signaler que les données ayant servi à l'établissement du Bilan Actuariel 2005, ainsi que les programmes informatiques servant à les extraire, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet DELOITTE, qui a conclu à leur intégrité et à leur exhaustivité.

L'élaboration du Bilan Actuariel 2005 a d'ailleurs été reportée en attendant les résultats de cet audit.

Le bilan actuariel 2005 montre, comme ceux de 2002, 2003 et 2004, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement substantiel du portefeuille financier.

► RESSOURCES ET PRESTATIONS DU REGIME EN 2005⁽¹⁾

Les ressources opérationnelles du régime en 2005 ont été les suivantes :

En millions de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Contributions patronales	1 469	1 367	7,5%
Cotisations salariés	1 238	1 170	5,9%
Contributions associatives	0,96	0,83	3,1%
Autres produits techniques	153	134	14,9 %
Total des ressources	2 862	2 671	7,2%

En millions de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Total des prestations	2 212	2 073	6,7%

Avant produits financiers, le dépassement des dépenses par les ressources, au titre de l'exercice 2005 s'élève à : 660 millions de Dh.

Parallèlement, les résultats financiers de l'exercice s'élèvent à 823 millions de Dh, ce qui porte le dépassement des dépenses par les ressources à 1 473 millions de Dh.

► VALORISATION DES ENGAGEMENTS

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 3 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé⁽²⁾ à :

	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Retraites et ayants cause	22,6 Mds DH	21,5 Mds DH	5,3%
Actifs et ayants droit	62,2 Mds DH	57,5 Mds DH	8,1%
Total	84,8 Mds DH	79,0 Mds DH	7,4%

(1) Source : Etats financiers 2005

(2) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis ⁽³⁾ et des droits futurs de la façon suivante :

En milliards de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Droits acquis	54,3	49,2	10,3%
Droits futurs	30,5	29,8	2,5%
Total	84,8	79,0	7,4%

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En milliards de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
WAP des ressources	31,6	30,8	2,7%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la somme de la valeur comptable du fonds de prévoyance et la moitié des plus-values latentes) est évaluée à :

En milliards de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Réserve de Prévoyance	11,2	9,1	23,0%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En milliards de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
WAP des ressources (y compris fonds)	42,8	39,9	7,3%

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En milliards de Dh	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Engagement net non couvert	42,0	39,1	7,4%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance et de la valeur actuelle probable des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

	31/12/2005	31/12/2004	Evolution
Taux de préfinancement	50,4 %	50,5 %	-0,05 %
Taux de couverture	20,5 %	18,4 %	11,5 %

► AJUSTEMENTS PARAMETRIQUES DES PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES A FIN 2005

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèses	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2005	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2004
Inflation	2%	2%
Taux de rendement financier	5% (taux nominal)	5% (taux nominal)
Taux d'actualisation	5% (taux nominal)	5% (taux nominal)
Evolution annuelle du saisière des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du saisière des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec dérive (+1trim / 2 ans)	PF 60/64 avec dérive (+1trim / 2 ans)
Evolution annuelle du Saisière de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	11,2 Mds DH	9,1 Mds DH

Les hypothèses de base du bilan 2004 ont été maintenues.

(3) Droits acquis : WAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

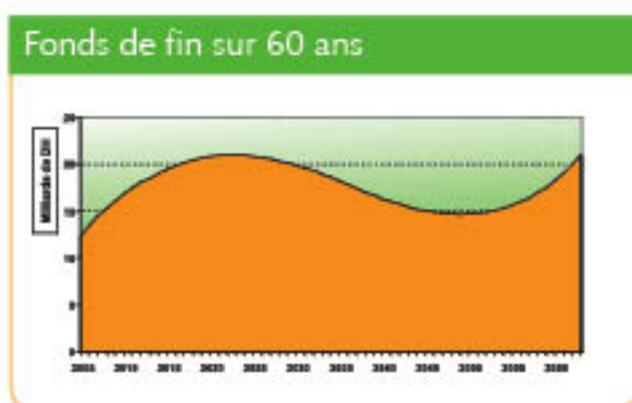
► PROFIL DE LA RESERVE DE PREVOYANCE

Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance établi sur 40 ans doit satisfaire à deux conditions :

- » Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- » La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

► Profil du fonds au 31/12/2005

La réserve de prévoyance avec les données 2005 et les hypothèses 2005 est présentée ci-dessous :



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection.

► TESTS DE SENSIBILITE

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

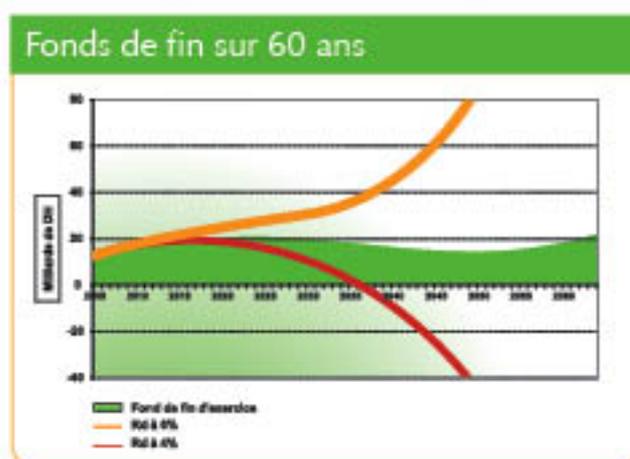
TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de + 1% et de - 1%. Il est à noter que le taux d'actualisation varie du même taux.

» Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

Au 31/12/2005	Initial	+1 %	-1 %
Taux de préfinancement	50,4 %	58,0 %	44,3 %
Taux de couverture	20,6 %	23,7 %	17,6 %

» Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

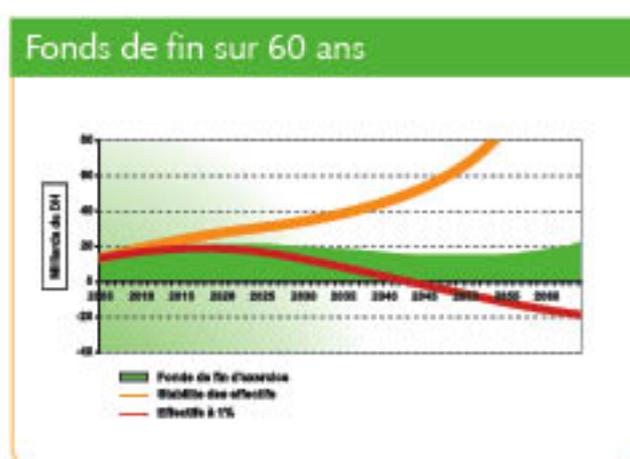


Le test montre qu'avec un taux de rendement de 4%, le régime n'est plus pérenne. Il devient négatif en 2044.

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5 % par an.

» Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :



Le test montre, une fois de plus, la nécessité pour la CIMR d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir les entreprises non-adhérentes. Cette remarque rejoint l'un des points clef abordé à l'occasion de la réforme 2003 : faire en sorte que la CIMR devienne un régime complémentaire obligatoire.



Rapport de l'Auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites « CIMR » arrêtés au 31 décembre 2005, lesquels comprennent le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces états de synthèse relève de la responsabilité des organes de gestion de la CIMR. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de la profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que notre audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend un examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion. A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Caisse interprofessionnelle Marocaine de Retraites « CIMR » au 31 décembre 2005 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : Dans le cadre de son projet d'entreprise, la CIMR a lancé des actions actuellement en cours pour l'amélioration de son système d'information. Ces actions, ont pour objectifs entre autres, le renforcement des procédures de contrôle interne et de gestion des droits des affiliés.

Fait à Rabat, le 29 mars 2006



Pour KPMG
Fouad LAHGAZI

The image features a solid green background. In the top-left and bottom-right corners, there are decorative clusters of small, semi-transparent squares in various shades of green, yellow, and orange, arranged in a pattern that suggests movement or a trail.

Certification de l'Actuaire Indépendant

CERTIFICATION DU BILAN ACTUARIEL DE L'EXERCICE 2005

En exécution de la mission confiée par la CIMR, nous avons réalisé un audit du bilan actuariel 2005.

Les travaux menés se sont appuyés sur les documents transmis par le Département Actuariat de la CIMR dont la liste exhaustive est jointe en annexe.

Les travaux d'audit ont consisté à vérifier que les procédures mises en oeuvre pour l'établissement du bilan étaient conformes au Cahier de procédure du bilan actuariel. Le logiciel LASER en lui-même n'a pas été revu, celui-ci ayant déjà fait l'objet d'un audit lors des années précédentes.

Sous réserve du point susmentionné, les évaluations actuarielles peuvent en conséquence être considérées comme représentatives de la situation de la Caisse et de la perspective d'évolution du fonds de réserves.

Enfin, dans le cadre des fonctions qui lui sont dévolues, le Département Actuariat de la CIMR devra continuer à définir et à mener les études statistiques visant à consolider les choix d'hypothèses actuarielles pour les bilans futurs.



Pour TOWERS PERRIN,
Philippe Burger
Actuaire qualifié IA, associé

The image features a solid green background. In the top-left and bottom-right corners, there are decorative clusters of small, semi-transparent squares in various shades of green, yellow, and white, arranged in a scattered, somewhat circular pattern.

Résolutions

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

► PREMIERE RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 décembre 2006, après avoir pris connaissance des rapports moral, financier et de l'auditeur indépendant, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2005.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► DEUXIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 décembre 2006, donnent quitus entier et définitif pour leur gestion à Messieurs :

- » Mohamed BERRADA représentant la RAM
- » Hassan CHAMI représentant la CGEM
- » Mounir CHRAÏBI représentant la CNSS

et les remercient pour leur contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► TROISIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 décembre 2006, ratifient la cooptation en tant qu'administrateurs de Messieurs :

- » Abdelaziz ABARRO représentant le groupe MANAGEM
- » Saïd AHMIDOUCH représentant la CNSS
- » Driss BENHIMA représentant la RAM
- » Mohammed CHAÏBI représentant la CGEM
- » Abdelmjid TAZLAOUI représentant la CGEM

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► QUATRIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 décembre 2006, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2006, décident sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les paramètres techniques du régime pour l'exercice 2006, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

A l'exception d'une abstention, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire

▶ **RÉSOLUTION UNIQUE**

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2006, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration concernant les modifications des articles :

- ▶ 2, 4 et 6 des Statuts
- ▶ 4, 6, 6 bis, 7, 9, 9 bis, 9 ter, 10, 10 bis, 11, 12 et 15 du Règlement Intérieur,

les adoptent dans leurs nouvelles dispositions.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.